

LA NEUTRALITÉ SUISSE – Lettre du Général Dufour 24 juin 1870

Voici une lettre curieuse, inédite, adressée avant la guerre (le 24 juin 1870), par M. le général Dufour, au maréchal Le Bœuf, alors ministre. C'était à l'occasion d'un débat soulevé au corps législatif par le chemin de fer projeté du Saint-Gothard.

« Monsieur le maréchal, j'ai vu avec peine qu'à la tribune française on a mis en doute la possibilité pour la Suisse de faire respecter sa neutralité. L'orateur qui a émis ce doute ne connaît pas tout ce que nous avons fait depuis 1815 pour effacer la pénible impression qu'avaient produite en France les événements de cette époque, et nous mettre à même de prendre, dans des cas pareils, une autre attitude. C'est ce qui m'engage à vous adresser ces quelques lignes.

« Nous avons maintenant une armée de plus de 100,000 hommes, bien organisée et appuyée d'une landwehr presque aussi nombreuse ; notre artillerie est sur un très bon pied, et nos armes portatives sont du meilleur modèle. Nous avons des camps de tactique, des écoles d'instruction et de nombreuses réunions militaires. Et ce qui vaut mieux encore que tout cela, c'est l'esprit de nationalité qui anime tous les citoyens, la ferme résolution où ils sont de défendre notre neutralité et notre indépendance, de quelque côté que vienne l'orage qui pourrait nous menacer.

« On a vu la réalité de ces dispositions du peuple suisse, lorsqu'en 1857 la Prusse nous a menacés d'une invasion au sujet du conflit neuchâtelois : la population tout entière s'est levée comme un seul homme, l'élan était général, les femmes même y ont pris part. Les mesures les plus énergiques ont reçu leur exécution ; une partie de l'armée a été immédiatement mise sur pied, le reste tenu de piquet : toutes les ressources de la confédération ont été mises à la disposition du commandant en chef (c'était le général Dufour lui-même). Celui-ci a fait marcher ses troupes à la frontière, a couvert de retranchemens les ponts de Bâle et de Schaffhouse, préparé la destruction des autres, tout en en jetant de nouveaux pour ses propres communications. Les troupes se sont livrées avec ardeur à ces travaux malgré les rigueurs de la saison, et, si les événements s'étaient aggravés, le général, sans la moindre hésitation, aurait appelé tous ses bataillons, et pas un homme, j'en suis sûr, n'aurait fait défaut.

« Et ce n'est pas la seule fois ni la première que la Suisse a manifesté sa résolution de se faire respecter et d'interdire tout passage à une armée étrangère sur son territoire. Déjà en 1831, dans la prévision des événements que pouvait amener la révolution qui venait de s'accomplir en France, elle avait ses états-majors sur pied ; elle commença à fortifier ses positions les plus importantes : Saint-Maurice, Luciensteig, Aarberg, etc., et prépara des mesures de destruction sur la route du Simplon, qui à cette époque donnait de justes sujets d'inquiétude.

« La Suisse n'a pas cessé depuis lors de faire de grandes dépenses pour compléter son matériel de guerre, perfectionner l'armement des troupes, munir les corps de tout ce qui leur serait nécessaire en cas de guerre, instruire, exercer, rendre aussi mobiles que possible toutes les divisions de l'armée.

« Il est donc raisonnable de croire que la Suisse est en état de défendre sa neutralité, et l'on peut être certain qu'elle en a la ferme intention. Depuis plus de cinquante années, tous ceux qui sont à la tête des affaires, dans les conseils, dans les camps, dans nos écoles militaires, dans nos fêtes nationales, partout, proclament hautement le principe d'une neutralité défendue au besoin par la population tout entière, et ils sont écoutés.

« Les choses étant telles, je garantis non-seulement la volonté, mais encore la possibilité pour la Suisse de défendre en toute circonstance et contre qui que ce soit cette neutralité, qui ne serait qu'un vain mot, si elle n'était assurée que par les traités. »